

CAP CHARPENTIER

CHARPENTIER BOIS

**CAP
CH**

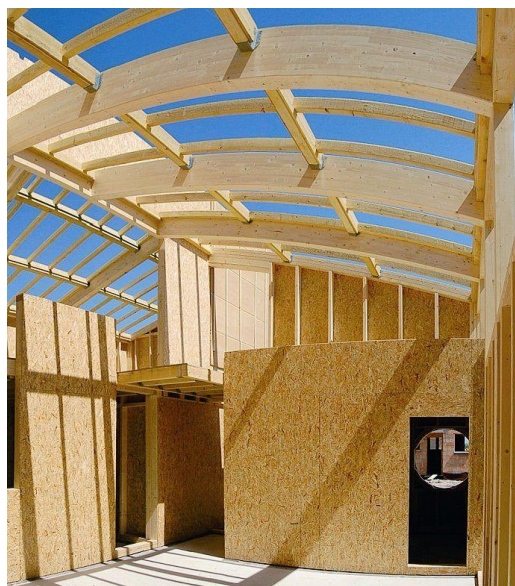
DUREE : 2 ans après la troisième

ACTIVITES DU METIER

En intérieur et sur le toit !

Le titulaire du **CAP Charpentier Bois** travaille d'abord à l'atelier où il réalise les diverses pièces en bois qui constituent la charpente. Puis il assure la pose des éléments sur le chantier.

Il réalise des charpentes pour les constructions neuves ou la rénovation ; il fabrique également des ouvrages en bois (maison à ossature bois, hangars, ...), des escaliers, des revêtements de façade.



FORMATION

Des enseignements spécifiques :

Lecture et analyse des documents techniques. Etude des ouvrages de charpente.

Analyse des processus de fabrication et de montage.

Travaux pratiques d'atelier : traçage, taillage, assemblage et montage de charpente.

Prévention des risques professionnels.

Une formation en entreprise : 14 semaines sur 2 ans lui permettant d'acquérir une formation professionnelle.

QUALITES REQUISES

Goût pour la géométrie et le dessin. Le sens des proportions et de la vision dans l'espace. Soin et rigueur dans le travail.

L'aptitude pour le travail en plein air et en hauteur. Le goût du travail en équipe.



ET APRES ...

Le **CAP** Charpentier Bois permet une insertion professionnelle directe en entreprise artisanale ou industrielle.

La poursuite d'études en **Bac Pro** Technicien Constructeur Bois reste possible avec une grande motivation et après étude du dossier scolaire.

D'autres poursuites de formation sont possibles par la voie de l'apprentissage et/ou de la formation continue : **Mention complémentaire** « couverture – zinguerie »,

Brevet de Compagnon Professionnel « Constructeur d'Escalier »,

le **Brevet Professionnel** Charpentier, ...

Lycée des Métiers UFA Heinrich-Nessel - 123 route de Strasbourg
67 504 HAGUENAU

<http://www.lycee-heinrich-nessel.fr/>

Tél 03 88 53 20 00 - Mail ce.0671509B@ac-strasbourg.fr

